

Pays Thionvillois

KÉDANGE-SUR-CANNER Sécurité

# Réflexion sur la création d'une police intercommunale rurale

**À l'initiative de Jean Kieffer, maire de Kédange-sur-Canner, une dizaine de communes ont participé à une première réunion de travail pour un échange de vues sur la création d'une police intercommunale rurale. Une autre réunion est prévue en février prochain.**

Les élus ont fait le constat de l'augmentation des incivilités, voire des infractions dans leurs communes rurales. Il leur a été présenté une évaluation du coût d'une police intercommunale sur la base d'un dossier documentaire préparé avec le concours de la police municipale de la ville de Thionville.

Rapidement un consensus a émergé sur une configuration minimale de trois agents dotés d'un véhicule équipé pour leurs missions, pour des raisons réglementaires et de congés. Le coût annuel d'une telle structure, à répartir entre les communes sur la base de la population, est estimé à 117 000 €.

Le ratio par habitant pour 1 000 habitants est de 117,00 €. Le ratio par habitant pour 2 000 habitants passe à 58,50 €. Le ratio par habitant pour 3 000 habitants descend à 39 €.

## • Une police non armée

Le projet porte sur une police non armée d'armes létales. Les missions pourraient porter prioritairement sur les contrôles de vitesse, la répression des infractions liées à l'environnement (dépôts sauvages d'ordures, déjections canines, feux ou écobuages...), et au non-respect des arrêtés municipaux.

Deux questions ont également fait l'objet d'échanges : les locaux, et la coordination des missions.

La question des locaux concerne un lieu de service pour les agents, avec équipements sanitaires, bureau, cantine, et le garage automobile. La coordination est nécessaire entre le service et les communes pour la transmission et le suivi des missions, la transmission des procès-verbaux de verbalisation.

Pour approfondir leur réflexion sur ce sujet complexe, les élus ont décidé de se retrouver en février prochain.